



## **IJAT SOUMIS AUX PRELEVEMENTS DES CONTRIBUTIONS SOCIALES?**

**Notre ministère aurait-il oublié que les CRS contribuent fortement à la gestion des événements tragiques, sociaux que la France connaît depuis des années et plus fortement encore depuis les attentats de 2015, allant même jusqu'à mettre en danger leur intégrité physique?**

**Imposer l'IJAT des CRS aux prélèvements sociaux, c'est ne pas reconnaître leur investissement au quotidien dans le but de prévenir les actes de barbarie, de gérer les manifestations de plus en plus dures... les flux migratoires...**

**Tout comme l'IJAT est défiscalisée, l'UNSA Police demande que cette Indemnité Journalière d'Absence Temporaire ne soit pas incluse dans l'assiette de contribution comme d'autres revenus ou indemnités existants.**

***UNSA Police, le langage de vérité!***